

Procès verbal du Conseil d'école du lundi 13 mars 2017

Ecole Louis-Didier Jouselin de Vienne-en-Val

Personnes présentes :

Mairie : Mme Arrivault Maud, Adjointe aux affaires scolaires,
Mme Peyre Marielle, commission "Éducation, enfance, jeunesse"

DDEN : M. Rousseau Christian, Mme Pajon Jeannine

Parents élus : Mmes Lafarcinade Séverine, Chenault Laure, Gudin Laurence, Cleuziou Ludivine, Montigny Ingrid, Winckel Anne, Verneau Véronique, Joubert Sandrine, Machado Sabrina, Jourdain Cindy, M. Delzescaux Cédric,

Enseignants : Mmes Foucault Aurore, Réveilliez Emilie, Berthault Lydie, Bibard Brigitte, Fradin Sonia, Bruneau Catherine, Bertholus Sylvie, Acacio Maryline, Venaille Jennifer, Charpentier Julie, M. Morel Stéphane

Stagiaire en formation: Souvent Oriane

Personnes excusées : M. Junca, inspecteur de l'éducation nationale,

Enseignantes : Charpentier Julie et Venaille Jennifer

Président de séance : Mr Pinon, directeur de l'école

Ouverture de séance : 18h00

1. Approbation du précédent conseil d'école et rappel des délais pour établir l'ordre du jour.

Le conseil d'école informe et approuve les décisions du 1^{er} conseil d'école. M. Pinon rappelle que les questions que les partenaires souhaiteraient voir inscrites à l'ordre du jour doivent parvenir une quinzaine de jours avant la date du conseil d'école afin de pouvoir envoyer à tous les participants l'ordre du jour dans des délais qui permettent de préparer les réponses aux questions.

Rappel : le dernier conseil d'école de cette année scolaire aura lieu le mardi 13 juin (Prévoir les questions pour le jeudi 1er juin).

2. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Compte-rendu des exercices déjà effectués et prévisions d'organisation d'autres exercices

Il y a déjà eu 2 exercices type « alerte incendie » et 2 exercices visant à améliorer le confinement.

Il est prévu de faire avant la fin de l'année, un dernier exercice incendie et un exercice d'échappement en cas d'intrusion malveillante.

M. Pinon souhaite qu'une convention soit établie avec le RAM précisant aux personnes du réseau les conduites à tenir en cas d'alerte de tout ordre et la condition impérative de respecter ces consignes. Il souhaite également qu'une liste des présences soit établie chaque jeudi matin où le RAM est présent afin de pouvoir agir très rapidement en cas d'alerte.

Au cas où ces demandes ne seraient pas respectées, la direction de l'école signalerait immédiatement ces manquements à la sécurité à ses supérieurs hiérarchiques, la direction de l'école ne pouvant assumer la responsabilité d'un accident sur du personnel hors système éducatif présent dans l'école ne se soumettant pas au règlement.

3. Interventions diverses de partenaires éducatifs

A la demande des enseignants :

L'APLEAT a proposé des interventions en CE2 et CM2 pour prévenir les addictions, en abordant la question du tabac, de l'alcool, des jeux vidéo et des réseaux sociaux et en développant les habiletés sociales des élèves.

Après ces interventions, une réunion a également été organisée avec les parents des classes concernées pour réfléchir ensemble sur l'utilisation des jeux vidéo et leurs conséquences auprès de jeunes enfants.

La gendarmerie nationale a effectué des interventions sur la prévention de la violence et le permis vélo en CM2.

Elle interviendra également pour le passage du permis piéton en CE2 et du permis internet en CM2.

L'ADATEEP a effectué une intervention pour les classes de CM1 et de CE2/CM1 sur la sécurité dans les transports scolaires.

Un grand merci à ces partenaires pour la qualité de leurs interventions et leur dévouement.

Dans le cadre de l'USEP, des ateliers sont proposés chaque mardi de 16h00 à 17h30 aux élèves de CM1 et CM2 licenciés afin de préparer les cross du mois d'avril. Bravo à ces enfants courageux.

4. Sorties scolaires

Le 7 mars, la classe de CE1/CE2 s'est rendue au FRAC à Orléans ainsi qu'à la médiathèque d'Orléans pour une visite des lieux et bénéficier des animations proposées.

A venir :

CE2/CM1 : lundi 19 juin Animation à Jargeau proposée par la maison de la Loire sur le thème de la prévention des crues et visite de la station d'épuration.

CPCE1 et CE1 : Vendredi 12 mai Animations nature au domaine de la Motte pour les CE1 et au domaine de Ciran pour les CPCE1 à Ménestreau en Villette.

CM2 rencontre avec les correspondants le 27 avril à l'école de Vienne en Val et à une date ultérieure à Saint Cyr en Val.

Classe découverte à Mézilles du 12 au 16 juin 2017 et visite du collège de Tigly le 4 mai.

Classe Poney pour les élèves de Grande Section (interventions s'étalant de mars à juin)

Classe de Moyenne Section : Visite du parc de Beauval (Projet animaux) le mardi 16 mai.

Classes Cirque pour les classes de CPCE2 et de CM1 du 29 mai au 2 juin avec spectacle préparé par les enfants avec les professionnels du cirque et proposé aux parents sur la piste du cirque le vendredi 2 juin à 19h00.

Classes de PSGS : sortie envisagée à Orléans.

5. Prévisions des effectifs rentrée 2017-2018

Les effectifs restent stables à l'école puisque 25 élèves de CM2 quitteront l'établissement pour le collège et 27 élèves arrivent en Petite Section de maternelle.

Merci, **au cas où votre enfant ne serait plus scolarisé dans l'école à la rentrée**, de le signaler rapidement à l'enseignant(e) de votre enfant pour pouvoir le plus tôt possible envisager les répartitions par classe le plus justement possible.

Date à retenir pour les parents des futurs élèves de Petite section à la rentrée 2017-2018 : Le jeudi 29 juin

De 14h30 à 15h00 : Réunion avec les enseignantes pour une présentation de l'organisation en maternelle

De 15h00 à 15h30 : Petite séance de « classe » avec les futurs élèves.

15h30 : Reprise en charge des enfants par leurs parents.

6. Points sur les travaux réalisés et les demandes

Mme Arrivault précise que l'école peut faire des demandes (type mobilier) car la priorité qu'avait constitué la rénovation du

bâtiment périscolaire est maintenant terminée. Elle précise que si ces demandes sont nombreuses, leur satisfaction sera étalée dans le temps.

7. Crédits scolaires et subvention sorties

Les crédits scolaires accordés par la Municipalité restent les mêmes que l'année dernière ainsi que la subvention pour sorties scolaires versée sur le compte de la coopérative scolaire.

8. Bilan de la coopérative scolaire au 1 mars 2017 :

Il y a sur le compte courant la somme de 14307,13 €. Les grosses dépenses de sorties et de classes découvertes n'ayant pas encore été réglées, ce bilan va baisser sensiblement pour la fin d'année. L'école remercie les parents qui répondent en grande majorité présents dans les diverses sollicitations permettant de garder une certaine stabilité financière, seules possibilités pour offrir des propositions de sorties ou d'interventions de qualité aux élèves de l'école.

9. Informations, demandes et questions posées par les parents élus :

-Kermesse : Demande des aides à prévoir de la part des parents à l'organisation.

M. Pinon accepte volontiers l'aide des parents, indispensables à l'organisation d'une manifestation de ce type. Il transmettra la liste des partenaires éventuels à solliciter afin que les parents envoient des courriers de demandes de lots. Il fournira les enveloppes et le formulaire de demande.

Une réunion de préparation conjointe sera organisée pour voir comment répartir les stands et définir l'organisation matérielle.

Cette année, il n'y a pas de participation à Schoralia. M. Pezet ne pouvant être présent à la kermesse, les élèves chanteront quelques unes des chansons répétées avec lui un mercredi matin fin juin devant tous les autres élèves de la Petite section au CM2, conformément aux objectifs de notre projet d'école de favoriser les liens entre tous les élèves de l'école et de communiquer les productions. Les parents seront également invités à ce mini-concert ce matin-là.

-Sortie prévue en remplacement du spectacle de Noël :

Nous avons réussi à trouver un spectacle pour l'élémentaire. Les élèves des classes élémentaires (hormis les CM2 en classe découverte) se rendront donc le lundi 12 juin dans l'après-midi pour un spectacle musical proposé dans le cadre du festival de Sully sur Loire. Pour les élèves de maternelle, des sorties sont proposées en remplacement (voir point 4).

L'année dernière, nous avons pu faire participer tout le monde à la sortie cirque car le cirque n'a pas d'âge. Il est difficile pour une école de « campagne » de trouver un spectacle commun de la Petite Section au CM2. Les spectacles proposés à Orléans pour lesquels nous avons fait une demande se trouvent « réservés » aux classes d'Orléans.

10- Informations diverses

L'ensemble du Conseil d'école tient à remercier l'association du club des Jeunes de Vienne en Val pour la distribution de chocolats à Noël et leur concours précieux à la bonne marche de l'école.

L'équipe pédagogique remercie les parents d'élèves et le club des Jeunes pour l'organisation du carnaval qui s'est magnifiquement déroulé sous un soleil radieux.

Mme Arrivault précise que la remise des calculettes aux CM2 se fera le vendredi 30 juin 2017.

Info pratique : Noter bien que, comme chaque année, il y aura le « pont » de l'Ascension. Les élèves n'auront donc pas classe du mercredi 24 mai à 12h00 au lundi 29 mai à 8h30.

Fin de séance : 19h40